Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le
ID : 035-213502081-20260710-DCM_2026_081-DE

Mairie d'Orgères 35230

Séance du Conseil Municipal du 10 juillet 2026

CONVOCATION : 03 juillet 2026
Présents **:** Yannick COCHAUD, Pierre-Yves SAGET, Christine TROCHU, Yannick GOURIÉ, Sylvie FASQUEL, Laurent BAUDE, Isabelle LIMOUX, Jean-François LE BOUGUENNEC, Marie-Andrée PELLAN, Daniel RENAULT, Geneviève RENAULT, Jérôme CUSSONNEAU, Stéphanie GOSSELIN LEMAILE, Sabiha UGUEN, Aurélie DEMÉ, Emmanuel LECHEVALIER, Jérôme TREMORIN, Erwan MOREAU, Etienne JEGOU, Edwige SALLÉ, Insaf GUETAT ANTOINE.
Absents : Sylvie RITZENTHALER, Alain DECIMA, Thierry GUERRIAU, Véronique FRUGNAC, Audrey BOURDIN, Yves-Marie LALLICAN, Sylvie DUHAMEL, Erwan HERVÉ.
Procurations : Jérôme CUSSONNEAU, Yannick GOURIÉ, Jean-François LE BOUGUENNEC, Christine TROCHU, Yannick COCHAUD, Pierre-Yves SAGET, Etienne JEGOU, Insaf GUETAT ANTOINE.

81. ADMINISTRATION GÉNÉRALE - Adoption du règlement intérieur du Conseil Municipal (Acte 5.2)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et son article L.2121-8, relatif à l'adoption d'un règlement intérieur dans les communes de 1 000 habitants et plus,
Vu l'installation du conseil municipal en date du 20 mars 2026,

Monsieur le Maire présente l'exposé suivant :

La commune comptant plus de 5700 habitants est tenue d'adopter un règlement intérieur dans un délai de 6 mois suivant son installation.
Considérant la nécessité de préciser les modalités de fonctionnement du conseil municipal, notamment en ce qui concerne l'organisation des séances, la tenue des débats, les droits des conseillers municipaux et les conditions d'expression des groupes.

Vu le projet de règlement annexé à la présente délibération,
Vu l'avis de la commission AFRH en date du 25/06/2026,

Ceci exposé,

Le Conseil Municipal à l'unanimité:
- **ADOPTE** son règlement intérieur (ANNEXE n°1)
- **PRECISE** que le règlement intérieur entrera en vigueur à compter de son adoption et s'appliquera pour toute durée du mandat municipal en cours
- **AUTORISE** M. Le Maire à prendre toute dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Pour extrait certifié conforme,

